

Montreuil, le 16 janvier 2014

Aux membres de la Commission Exécutive
Aux organisations

Objet : relance de la mise en place du « Pôle juridique »

P. J. : une.

Chères Camarades, Chers Camarades,

L'UGFF-CGT, organise une réunion sur la relance d'un « pôle juridique » le 19 février 2014 à 14h00 en présence de Jean-Marc CANON.

Rappel du cadre et des objectifs de la constitution d'un « pôle juridique UGFF »

- Constat général de l'**importance** et du **besoin du « juridique »**, que ce soit dans le cadre collectif (cadre législatif, règlementaire et administratif de l'activité de nos organisations) ou individuel (assistance et défense des agents).
- Une **recherche de mutualisation et de mise en réseau de nos ressources**. Pas la création d'un cabinet juridique au sein de « l'UGFF » (entendue comme un ou plusieurs camarades de l'équipe permanente sur le(s) quel (s) seraient renvoyées toutes les questions juridiques).
- **Sans se substituer à l'existant**, l'idée est bien de **voir, à partir de mises en commun, comment nous pouvons répondre mieux et de manière plus cohérente** aux exigences de la situation.

Les premières pistes et propositions formulées lors de notre réunion :

- Recenser l'existant : je vous propose en PJ un questionnaire,
- Créer un « réseau »
- Créer une liste de diffusion informatique et collaborative,
- Enrichir le site de l'UGFF dans le domaine juridique.

Cette réunion se tiendra dans la salle de l'UGFF n°4, « Pierre JUDITH », RdC Bas, noyau B.

Comptant sur votre présence, le 19 février prochain à 14h00,

Fraternellement,

Nathalie RUFFIN-SACCHIERO